# **Chapitre 2**

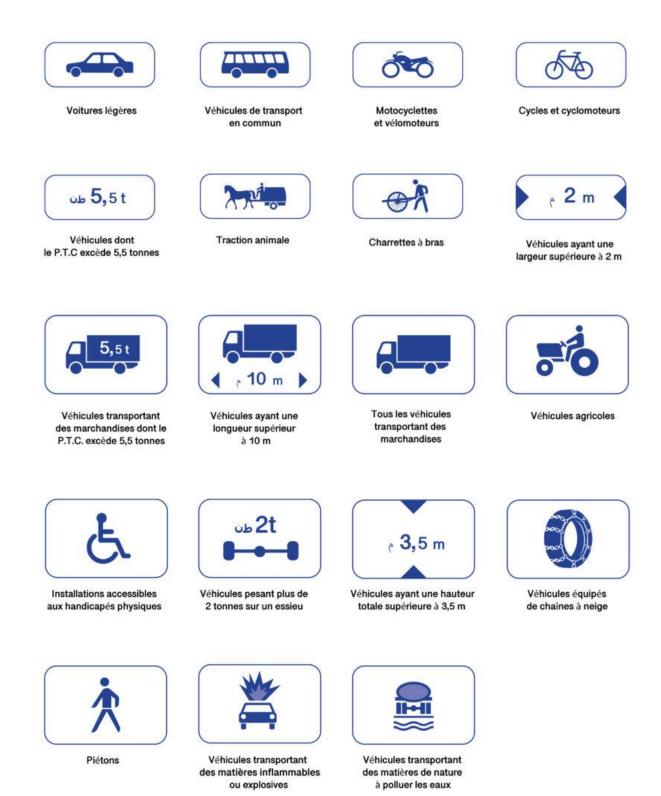
# Règle générale

Les panonceaux sont placés sur le même support que les panneaux. Ils servent à compléter les indications données par le signal.



## Panonceaux de categorie

Ils portent le symbole de la catégorie d'usagers concernés par la prescription.



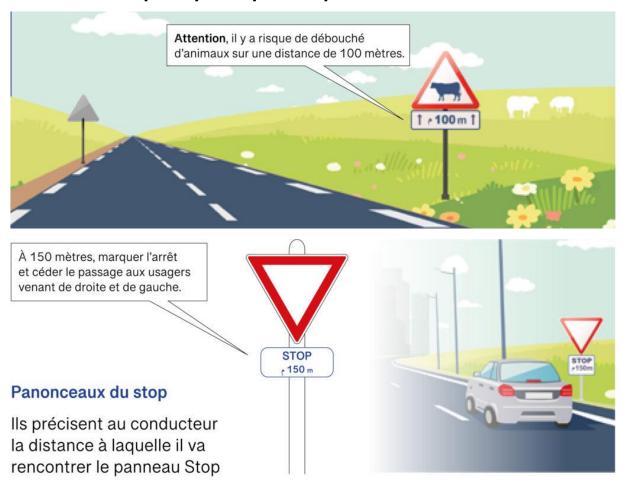
#### Panonceaux de distance

Ils informent les usagers sur la distance qui sépare le panneau de signalisation et la zone d'application de la règle prescrite.



### Panonceaux d'étendue

Ils informent les usagers sur l'extension de la section dangereuse ou de la zone concernée par la prescription du panneau.



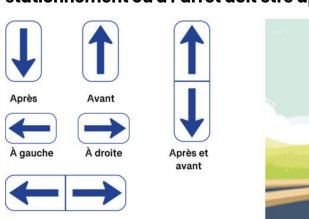
## Panonceaux directionnels

Ils précisent les usagers sur la position ou la direction de la voie sur laquelle s'applique le signal.



## Panonceaux d'application

Ils déterminent la partie de la chaussée sur laquelle la règle relative au stationnement ou à l'arrêt doit être appliquée.



À gauche et à droite





#### Panonceaux d'indication diverse

Ils donnent des indications complémentaires en précisant la nature du danger.



Signalisation Verticale / Panonceaux